

« Nous ne craignons pas d'être contredits, disent enfin les requérants, en déclarant ici que nous avons toujours eu un attachement singulier pour cette institution qui a originé, ici, a été fondée par le curé de la paroisse, avec les enfants de la paroisse », etc.

Cette supplique a 18 pages grand papier et est couverte d'environ 450 signatures. On y voit le nom des personnes les plus notables de la paroisse.

Vraiment on se demande si on ne rêve pas quand on entend contester à M. Harper ce titre qui lui a été accordé sans contestation, si longtemps, si spontanément et à une telle unanimité.

Est-ce tout ? Mais non.

Dans le *Mémorial de l'Education* du Dr Meilleur, ancien surintendant,—ami de M. Marquis, comme ce dernier s'en fait honneur,—je lis à la page 235 d'un rapport de l'année 1859 (les deux éditions, celle de 1868 et celle de 1876) :

« La Congrégation de l'Assomption (maintenant à Nicolet) a été fondée à Saint-Grégoire, en 1853, par Messire Jean Harper, curé de la paroisse. Quatre demoiselles se réunirent sous sa direction (L'on voit que la version des « Notes biographiques » ressemble peu à cela) le six septembre de la même année, dans l'intention de se vouer à l'instruction, etc. »

Mgr Suzor connaît-il le *Directory Sudlier* de l'année 1888 ? Dans l'affirmative, voudrait-il nous dire à quoi ont abouti les protestations de certain personnage intéressé contre l'insertion du nom de M. Harper que les religieuses avaient donné comme fondateur de l'Institut ?

Et puis cette supplique au Saint-Siège, Monseigneur, mais à quoi sert ?..

1° Elle n'a pas été faite sous l'inspiration de la communauté ; 2° elle n'a été signée qu'après de vives protestations et parce que M. Marquis n'était pas mis comme unique fondateur ; 3° personne ne pensait que ce document dût servir à établir les droits de Mgr Marquis au titre de *principal fondateur*, au détriment des *droits bien fondés de Messire Jean Harper*.

Je regrette que Monseigneur m'ait obligé à dire ces choses.

Mgr Suzor cite quelques paroles de M. le grand vicaire Proulx, dans son oraison funèbre de Mgr Marquis, à Saint-Célestin.